



CDIF

RÉUNION RESTREINTE DU 04 DÉCEMBRE 2018

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatique de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.6.1.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes ou visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessous de répondre impérativement avant lundi midi, sur les raisons ayant empêché l'utilisation de la FMI.

CHAMPIONNAT

CRITÉRIUM AVENIR U13B *Journée du 01 décembre 2018*

SARCELLES AAS3
GARGES FCM3

ST LEU FC
FRANCONVILLE FC3

CRITÉRIUM AVENIR U12A *Journée du 01 décembre 2018*

ERMONT AS2

PARISIS FC2

CRITÉRIUM AVENIR U12B *Journée du 01 décembre 2018*

SARCELLES AAS4

ST LEU FC2

U15 *Journée du 01 décembre 2018*

ST LEU FC2

D3A

MONTMORENCY FC

SOISY AND MARG FC2

D3B

MONSOULT BAILLET US

ST BRICE FC3

D4A

GONESSE RC2

PARISIS FC2

D4B

CERGY PONTOISE FC4



MONTMORENCY FC2

D5B

ENT BEAUMONT MOURS

CDM

Journée du 02 décembre 2018

VAUREAL FCM

D2A

VILLIERS LE BEL JS

ANCIENS

Journée du 02 décembre 2018

SOISY AND MARG FC

D1

GONESSE RC

MACCABI SARCELLES
ST BRICE FC2

D3B

MONTMAGNY SP2
CLUB 3M France

ARNOUVILLE FAS
THILLAY ESM2

D4A

PUISEUX LOUVRES 952
AIR France ROISSY AS

U19

Journée du 02 décembre 2018

VILLIERS LE BEL JS

D3B

ENT BOISSY CORM CHARS

SENIORS

Journée du 02 décembre 2018

PRESLES USL
ENT BEAUMONT MOURS

D4C

PUISEUX LOUVRES 95
EAUBONNE CSM

FRETTOISE ES2

D4D

ASSYRO CHALDEENS

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non utilisation).
Nous vous remercions de votre retour.

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
la date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

**FMI – Informations tablettes, Assistance ARCHOS
NOUVEAU TÉLÉPHONE : 01 70 99 06 77**

***Le mot de passe a une durée de vie de 6 mois,
Validité : 01 janvier au 30 juin et du 01 juillet au 31 décembre.
<https://fmi.fff.fr/assistance/>***



DISTINCTION DIRIGEANT « BÉNÉVOLES DU MOIS »

Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,

Pour la saison 2018/2019, la Fédération Française de Football, consciente de l'importance du bénévolat dans la pratique du football, veut favoriser des bénévoles des ligues- districts et clubs.

Cette opération vise à valoriser les bénévoles licenciés, les clubs et plus largement s'inscrire dans un projet global de recrutement, de fidélisation, de féminisation, de rajeunissement et d'intégration de nouveaux publics.

Le DVOF a décidé de lancer l'opération et récompenser durant ce deuxième semestre de la saison les bénévoles des clubs du Val d'Oise. Le Comité a confié le pilotage du dossier à la CDIF. Chaque Président(e) de club pourra donc remplir le formulaire ci-dessous concernant ce bénévole que vous voulez honorer.

Ce document dûment rempli devra parvenir au DVOF à l'attention de la CDIF.

Les bénévoles désignés dans le cadre de cette opération recevront une dotation de la L.F.A.

Si toutefois l'opération était « victime de son succès », comprenez que le nombre de participants étant limité il conviendra à la Commission et au Comité de Direction d'arbitrer (date de retour du formulaire, profil du bénévole...).

En attendant de recevoir votre proposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs, l'expression de nos sentiments sportifs

Président de séance
PLASSART Joseph

Secrétaire de séance
LACOUR Jean Pierre



Opération bénévole du mois

Saison 2018-2019

DVOF/CDIF

Nom du Club/N° d’Affiliation :

.....

Bénévole du mois proposé :

N°licence :

Nom : Prénom :

Année de naissance : Taille pour 1 Polo (L, XL ?...) :

Ancienneté en tant que bénévole au sein du Club : (en nombre d’années)

.....

Commentaires sur son parcours/son profil :

Commentaires sur ses missions :

Signature Président(e) et/ou tampon du clubs

Date :

Avis CDIF : (réservé)